

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M<sup>lle</sup> NIVERLET, libraires;

A PARIS,

Office de Publicité Départementale (Isid. FONTAINE), rue de Trévis, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, Correspondance générale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service journalier).

Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 36 minut. soir,	Omnibus.
4 — 10 — —	Express.
2 — 58 — —	matin, Express-Poste.
10 — 23 — —	Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

Départ de Saumur pour Paris.

9 heures 49 minut. matin,	Express.
11 — 50 — —	Omnibus.
6 — 36 — —	soir, Omnibus.
8 — 58 — —	Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 27 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 »	— 13 »
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

## CHRONIQUE POLITIQUE.

Les nouvelles de l'extérieur tournent de nouveau à la paix, ou donnent à supposer du moins que toutes les difficultés actuellement pendantes seront résolues à l'aide de négociations sincères et conciliantes. En Angleterre, M. Baillie a renoncé à ses interpellations, devant la chambre des communes, au sujet du différend anglo-américain; aux États-Unis, la convention démocratique de Cincinnati porte M. Buchanan comme son candidat en remplacement du général Pierce. En Italie, l'Autriche cède peu à peu, dit-on, devant les justes exigences de la raison, appuyées avec réserve mais avec fermeté par l'Angleterre et la France. On doit donc espérer que les solutions pacifiques obtenues au Congrès de Paris se maintiendront avec toute leur efficacité et bénéficieront d'une manière générale à tous les États du monde.

En attendant, la Russie ne recule devant aucune des nécessités des conventions diplomatiques qu'elle a consenties. Nous apprenons de St-Petersbourg que le grand-duc Constantin s'occupe des mesures nécessaires pour l'extinction de l'escadre russe de la mer Noire. On dit que le Grand-Duc est décidé à prouver, dans son département, une entière et franche adhésion au traité de Paris. Le Czar est rentré au château impérial de Saint-Peterhoff le 10 juin, et l'on s'attend à des mesures très-importantes, relatives aux finances et aux chemins de fer; elles seraient décrétées immédiatement après les fêtes de la Pentecôte.

Cronstadt et ses environs sont en ce moment couverts de troupes embarquées récemment sur des vaisseaux à vapeur dans le port de Sweaborg et débarquées dans celui de Cronstadt. Toute cette infanterie faisait partie l'armée de Finlande, sous le commandement de l'aide-de-camp général de Berg. Lors de son voyage en Finlande, l'Empereur avait déjà fait connaître son intention de dissoudre les cadres de cette armée afin de rassurer la Suède. Cette dissolution s'accomplit en ce moment. De Cronstadt, les troupes sont dirigées dans les gouvernements intérieurs de l'Empire. Une partie sera cantonnée,

pendant cet été, dans les environs de Moscou, où doivent se concentrer, à l'occasion des cérémonies du couronnement, 40 à 50,000 hommes des meilleurs troupes que la Russie possède.

Le Czar vient de rendre encore plusieurs ordres du jour relatifs aux milices. La dissolution de ces corps s'opère dans tous les gouvernements orientaux. A St-Petersbourg, les postes de la ville ont été occupés assez longtemps par les milices, mais elles ont quitté la capitale. On voit donc que la cour de Russie a accepté franchement son nouveau rôle, et cela, sans esprit de retour. — Havas.

Les dernières nouvelles reçues de M. le maréchal commandant en chef l'armée d'Orient font connaître que, depuis l'époque de la signature de la paix jusqu'au 13 de ce mois, il a été embarqué en Crimée pour revenir en France.

3,520 officiers, 93,826 hommes, 16,046 chevaux.

Il ne reste plus à embarquer que :

731 officiers, 22,942 hommes, 7,200 chevaux ou mulets.

Le matériel d'artillerie était embarqué presque en entier à la date du 13; il doit l'être complètement aujourd'hui. Il en est de même pour le matériel du génie. (Constitutionnel.)

## DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

La chambre des Lords, dans sa séance du 19 juin, a, sur la motion du comte de Clarendon, appuyée par le comte Derby, donné son approbation à la convention qui autorise le gouvernement de la reine à garantir un nouvel emprunt d'un million sterling en faveur de la Sardaigne. (Constitutionnel.)

Londres, jeudi 19 juin. — S. A. I. le prince Napoléon est arrivé hier à Tynemouth. Un château avait été préparé à Newcastle. Il inspectera les grands établissements et partira ensuite pour Edimbourg. Son yacht le suivra au nord. — Havas.

Vienne, jeudi. — L'empereur a reçu hier en audience de congé les évêques autrichiens réunis à Vienne pour l'exécution du concordat.

L'empereur, dans sa réponse aux évêques, a ga-

ranti l'exécution du concordat, et il a promis d'apprécier les vœux de l'épiscopat autrichien autant que possible. L'empereur a fini son discours en exprimant le vœu que ses peuples possèdent les biens temporels, sans perdre cependant leur salut éternel.

L'empereur a reçu hier avec grande pompe M. de Bourqueney comme ambassadeur de France. (Peytral.)

Berlin, jeudi 19 juin. — Des réformes ecclésiastiques sont préparées à Saint-Petersbourg. Un synode est convoqué pour organiser les négociations avec Rome.

L'archiduc Ferdinand est arrivé ici, ainsi que le secrétaire d'Etat du Montenegro, M. Milorad, porteur de documents diplomatiques. — Havas.

Hambourg, 19 juin. — Le président supérieur du cercle d'Altona, M. le baron Schiel-Plesse, qui vient d'être destitué, est le chef de l'opposition holsteinoise; aussi cette destitution a-t-elle produit la plus vive impression. — Havas.

Madrid, jeudi 10 juin. — La Gazette publie la loi autorisant le gouvernement à concéder les chemins de fer du centre, de Madrid à Malaga et de Madrid à la frontière de Portugal. — Havas.

## FAITS DIVERS.

On lit dans le *Moniteur*:

« Hier, après la messe célébrée dans la chapelle du palais de Saint-Cloud, par S. Em. le cardinal Patrizi, légat à latere du Saint-Père, a eu lieu la cérémonie de la remise de la rose d'or à S. M. l'Impératrice.

» Pendant la messe, la rose d'or a été apportée par le maître des cérémonies de l'Empereur et déposée sur l'autel, du côté de l'épître.

» La messe terminée, le légat a pris place sur un fauteuil, devant l'autel, en face de LL. MM. Monseigneur Monaco-Lavalette, l'un des prélats de la suite de Son Eminence, a lu, à haute voix, le bref pontifical qui confère au cardinal Patrizi les pouvoirs pour remettre la rose d'or à l'Impératrice, au lieu et place du Saint-Père.

## FEUILLETON

## LES VIOLETTES DE PARME.

(Suite.)

Andrée, qui depuis longtemps avait été préparée à cette éternelle conclusion de la vie de la jeune fille, avait accueilli les ouvertures de sa tutrice avec déférence, et consenti à se prêter aux entrevues nécessitées par les projets de sa famille d'adoption. M. de Rollebois, sans avoir rien de remarquable ou de sympathique, était du nombre de ces jeunes gens qui n'inspirent non plus aucune antipathie; s'il n'avait pas le ressort nécessaire à ces résolutions généreuses que les gens habitués à tenir leurs sensations sous la bride de l'arithmétique appellent des folies, et les cœurs haut placés, abnégation ou dévouement, il était exempt des passions qui entraînent dans des sentiers périlleux. Nature réglée, esprit positif passé au vernis du monde, avenant de sa personne, M. de Rollebois ne souleva de la part d'Andrée aucune objection. Elle avait si souvent entendu établir le bilan du mariage, que, dans le silence de son cœur, elle n'avait pas d'objection à opposer aux projets de son tuteur.

La recherche de M. de Rollebois, accueilli depuis quelques semaines, explique suffisamment comment, le jour où commença ce récit, M. et M<sup>me</sup> Sardon, M. Léo-

nard de Rollebois et Andrée Gobert se promenaient de compagnie sous les feuilles naissantes des Champs-Élysées, en quête des douces effluves du printemps.

Andrée donnait le bras à M. de Rollebois, et saluait le réveil de la nature d'un de ces joyeux sourires, arrière-beauté de la beauté, qui sont au visage ce que le rayon est au soleil. Ses grands yeux, les délicatesses de son profil fin et ferme, remontant pour s'y perdre dans les flots d'une chevelure dont le ton vigoureux à reflets ardoisés, était en heureuse opposition avec les mates blancheurs du visage, tout contribuait à rendre Andrée charmante, tout et surtout le pli gracieux qui montrait au bord des lèvres entr'ouvertes une double rangée de petites dents d'un émail incomparable. M. de Rollebois, gentleman un peu empesé, mais dont la tenue était irréprochable, regardait à la dérobée, et avec une satisfaction dans laquelle l'amour-propre entrainait à bonne dose, la jolie créature qui laissait à l'abandon son bras sous le sien. On causait campagne, fleurs et soleil, même du côté où s'alignaient M. et M<sup>me</sup> Sardon, qui oubliaient en cet instant béni du ciel les préoccupations du grand-livre.

Quelques instants s'étaient écoulés ainsi, quand une pauvre fille, une enfant chétive, maigre et vêtue d'une robe usée par la propreté de la misère, chaussée de souliers naufragés et remis à flot, à force de cette industrieuse patience qui caractérise la pauvreté digne, s'a-

vança obliquement du côté où se trouvait Andrée dont les charmes étaient rehaussés par une de ces toilettes mixtes où survit l'hiver, où se dessine le printemps. Quand elle l'eût dépassée, l'enfant sembla hésiter. Sur son visage pâle et maladif s'étendit une vive rougeur; ses yeux semblèrent se voiler sous les cils ou plutôt sous des larmes. Après s'être avancée, elle se tint immobile, regardant tristement un petit bouquet de ces violettes odorantes et à pétales doubles qu'on connaît vulgairement sous le nom de *violettes de Parme*.

Des fleurs le regard se porta timidement sur le visage radieux d'Andrée. Triste et découragé d'abord, il sembla s'iriser d'espoir en rencontrant le coup-d'œil compatissant de la jeune fille. L'enfant osa faire un pas, et tendre une main dont les tremblements nerveux décelaient la timidité, la crainte et peut-être une première tentative.

Pour notre compte, nous ne nous sentons pas le courage de refuser les fleurs qui viennent ainsi, le soir, présenter la requête du pauvre au promeneur ou au passant. Cette mendicité odorante et discrète qui donne à la sollicitation la forme de l'allégorie, nous émeut toujours. Au milieu des mille moyens qu'emploie la pauvreté pour arriver à l'aumône, celui-là nous semble inspiré par une pudeur ingénieuse. C'est en réalité la métaphore évangélique qui parfume la bonne œuvre et la fait monter au ciel.

» Après la lecture, l'Impératrice a été invitée par le maître des cérémonies ecclésiastiques, à s'approcher de l'autel, et la rose d'or a été présentée à Sa Majesté, pendant que le légat a prononcé la formule d'usage pour cette remise.

» Le Prince Impérial figurait à la cérémonie.

» Le présent pontifical consiste en un rosier d'or, couvert de roses en fleur, au-dessus desquelles la fleur consacrée domine. Le rosier sort d'un vase également d'or massif, et le vase pose sur un socle de lapis-lazuli où sont incrustées en mosaïque les armes du Pape et celles de l'Empereur. Sur le vase d'or sont deux bas-reliefs représentant: l'un la naissance de la Vierge, l'autre la présentation au Temple.

» Après la cérémonie, le cardinal-légat a offert à l'Empereur, au nom du Pape, un tableau en mosaïque, de très-beau travail, représentant *saint Jean-Baptiste au désert*, d'après Guido Reni. Son Eminence a remis, ensuite, pour le Fils de France, un magnifique reliquaire orné d'émaux et de pierres précieuses gravées, contenant une relique de la Sainte-Crèche.

— Les nouvelles du Midi annoncent une nouvelle crue de l'Adour, de la Nive et de la Garonne. Pour la Garonne, le dégât se borne à des terrains couverts d'eau et qui souffriront plus ou moins; mais la crue de la Nive a causé à Bayonne la perte du navire *le Jason*, dont heureusement l'équipage a été sauvé.

Un autre sinistre, plus terrible, est celui de la *Perle*, capitaine Séfourcade; c'était un navire neuf de notre port, dont la marche supérieure et les excellentes qualités avaient été appréciées dans les deux traversées qu'il avait faites de Bayonne à Montevideo.

« Le capitaine Séfourcade, dit *le Messenger*, avait quitté Bordeaux il y a quelques jours, après être venu ici recruter son équipage, entièrement composé de marins de Bayonne ou de Saint-Esprit. Il amenait son navire dans notre port, d'où il devait, avec des passagers, retourner à Montevideo. Dans la journée du 16, on avait parfaitement distingué la *Perle*, courant des bordées entre Capbreton et le Socca. Un douanier de service sur la côte de Guéthary l'avait aperçu courant vers le sud quand la nuit arriva. Vers minuit ce même douanier vit un grand navire, se heurtant contre un rocher, et disparaissant brisé. Trois-quarts d'heure après ce douanier sentit sa main léchée; il se retourna, et vit près de lui, ruisselant d'eau, un chien de Terre-Neuve que tout le monde connaissait dans le pays: c'était le chien du capitaine Séfourcade, c'était tout ce qui survivait de la *Perle*.

» Ce terrible naufrage a causé la plus douloureuse sensation dans notre ville: le capitaine Séfourcade était justement aimé pour ses qualités d'homme et de marin; son équipage était composé de quinze hommes, tous du pays, tous pères de famille et laissant dans la désolation des veuves et de nombreux orphelins.

C'est surtout dans la nuit du dimanche au lundi que la tempête a été effroyable. Elle s'est fait sentir jusqu'à Pau.

Les récoltes ont beaucoup souffert dans quelques localités, où il va falloir semer le maïs pour la huitième fois.

L'enfant, encouragée par la physionomie de celle à laquelle s'adressait sa muette et éloquente sollicitation, avança encore. Andrée, devinant confusément ce qui se passait, se tourna rapidement du côté de M. de Rollebois.

— Voulez-vous me prêter votre bourse, Monsieur, car j'ai oublié la mienne? dit-elle avec un de ces sourires qui paient des intérêts usuraires.

— Comment donc! Mademoiselle, répondit M. de Rollebois, je suis trop heureux de votre oubli.

— Et pour votre récompense, Monsieur, ajouta Andrée, je vous mets de moitié dans ma charité; c'est quelque chose, car c'est la première que je fais moi-même, depuis qu'on peut sortir à pied. Je paie à Dieu son soleil et sa verdure.

M. de Rollebois s'inclina; mais s'il voulut répondre, sa réponse s'arrêta à l'intention. Quand à Andrée, elle prit le bouquet de violettes, et glissa dans la main qui l'offrait, deux ou trois pièces d'or.

L'enfant confuse balbutiait, dans sa joie, des remerciements incohérents, mais expressifs. Leur éloquence alla au cœur d'Andrée qui comprit qu'elle n'avait pas fait une bonne œuvre banale. Mais au moment où elle allait questionner l'enfant, une femme, sur laquelle le chagrin et les privations avaient profondément gravé leur empreinte, s'avança vivement entre la jeune fille et son obligée, saisit brusquement le bouquet, le jeta à terre et

A La Réole, le 18, l'eau était à 7 m. 65 au-dessus de l'étiage. La commune de Bourdeille était menacée. A cette nouvelle, le préfet de la Gironde s'était rendu sur les lieux.

A Agen, le 17, on avait 8 mètres 72, et l'eau montait encore; mais le 18 la baisse a commencé et à neuf heures du matin on n'avait que 7 m. 90.

— Les pluies de ces derniers jours ont de nouveau fait grossir le Rhône. Les eaux qui commençaient à quitter le pré à Beaucaire l'ont de nouveau recouvert. Toutefois cette crue, d'après les avis reçus du haut du fleuve, ne doit inspirer aucune crainte. Elle aura seulement pour effet, en ce qui concerne le département du Gard, de contrarier les travaux qui ont pour objet la fermeture de la bèche de Beaucaire. (*Courrier du Gard.*)

— Un grand nombre de militaires de l'armée d'Orient ayant été forcés de rentrer dans leurs foyers pour cause de blessures ou de maladies, sans avoir pu participer aux récompenses accordées à la suite des glorieux faits d'armes accomplis pendant cette guerre mémorable, le ministre de la guerre, conformément aux bienveillantes intentions exprimées par l'Empereur, a ordonné qu'une inspection spéciale eût lieu dans chaque division territoriale, pour examiner leurs titres, et que des propositions pour la Légion d'Honneur et la médaille militaire fussent présentées par MM. les généraux commandant les divisions militaires, en faveur des plus méritants.

Deux décrets publiés par le *Moniteur* sont le résultat de cette inspection.

Les nominations pour le grade de chevalier sont nombreuses, et celles pour la médaille remplissent cinq colonnes du journal officiel.

— Le *Moniteur algérien* fait remarquer que le 14 juin, jour du baptême du Prince Impérial, est l'anniversaire du débarquement de l'armée française à Sidi-Ferruch.

— La grande et utile opération du percement de l'Isthme de Suez, qui n'occupe pas seulement les savants, mais le monde entier, a été l'objet d'une communication fort intéressante de M. Elie de Beaumont, à l'Académie des sciences (séance du 16 juin.)

M. Ferdinand de Lesseps avait adressé à l'honorable secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, non-seulement de vastes plans indiquant les contrées que doit parcourir le canal de jonction des deux mers, la ligne de niveau des eaux du futur canal, celle des sondages opérés sur cette ligne, mais encore une caisse contenant les échantillons géologiques recueillis dans ces sondages, les procès-verbaux détaillés de ces opérations intéressantes.

Les sondages devaient être au nombre de 21; en réalité, il n'en a été fait que 19 dont les résultats ont été constatés avec le plus grand soin. Sans être totalement inconnue, la géologie d'Egypte demandait à être l'objet d'études sérieuses et il est heureux que les directeurs de la grande opération du canal dont la création préoccupe si vivement l'industrie et la navigation n'aient point négligé les intérêts non moins importants de la science. Les échantillons envoyés aujourd'hui se composent de sable, de sable glaiseux, d'argile. Plus tard, ces précieux spécimens du sol Egyptien seront augmentés par les soins éclairés de M. Ferdinand de Lesseps de tous

mit le pied dessus. En même temps elle fit voler au loin l'aumône qui l'avait payé.

— La fille d'Augustin Menuel, dit-elle en frémissant d'indignation, ne peut pas recevoir l'aumône de cette femme. Viens, ma fille, c'est assez de la misère, n'y ajoutons pas l'humiliation!

On peut juger de l'impression que produisit cette scène sur ceux qui y figuraient. L'enfant, émue par cet acte inattendu de violence, se mit à pleurer. Andrée suffoquait, M. de Rollebois cherchait à comprendre. Quand à M. et M<sup>me</sup> Sardon, ils échangèrent un regard expressif.

M. de Rollebois, offensé dans la personne d'Andrée, ajourna ses réflexions.

— Malheureuse! dit-il d'un ton irrité à celle qui avait pris le nom de Menuel, c'est ainsi que vous appréciez une charité dont vous êtes indigne. Savez-vous que je devrais faire punir votre grossièreté?

La mère le regarda avec le calme de l'énergie.

— Faites, Monsieur, faites, aussi bien il n'en peut être autrement. Tout ce qui tient à cette femme ne peut qu'être fatal aux Menuel.

— Encore ce nom! murmura M. Sardon.

Andrée, au milieu des sensations pénibles que venaient de provoquer l'intervention de cette femme, ne comprenait, ne pouvait comprendre la portée de l'offense; mais son agitation et sa pâleur témoignaient hau-

les matériaux que l'industrielle persévérance des Européens va rassembler.

M. Elie de Beaumont n'a pas eu assez d'éloges pour caractériser cette magnifique tentative pour laquelle il a trouvé une expression des plus heureuses. Il a appelé le canal, un Bosphore artificiel. « C'est une voie facile, a-t-il ajouté, et dont les services pour le présent et pour l'avenir seront immenses. La moindre profondeur sera de huit mètres et elle paraît suffisante dans tous les cas. » A ce sujet M. Elie de Beaumont a fait remarquer qu'au Havre la profondeur de la mer n'est que de cinq mètres et encore au moment des grandes marées. Le moindre fond du grand canal suffira donc largement au mouvement des navires de toutes sortes qui auront à profiter de cette voie de communication ouverte au commerce des différentes nations du globe.

Les communications adressées par M. Ferdinand de Lesseps formeront les bases de l'un des plus remarquables travaux qui aient été adressés depuis longtemps à l'Académie des sciences. Ils compléteront, sous le rapport de la géologie, les matériaux qu'elle possède déjà sur cette partie de l'Egypte, et qu'elle doit en grande partie, aux efforts des Français qui accompagnaient Napoléon I<sup>er</sup> dans son immortelle expédition. — Havas.

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

Berlin, vendredi soir. — « On dit que le gouvernement sarde a envoyé une note relativement à la question italienne, en réponse à celle de l'Autriche. Le cabinet de Turin repousse l'accusation de fomenter la révolution mais il avoue qu'il en redoute l'explosion si les gouvernements légitimes ne se mettent pas à la tête des nationalités italiennes. Il affirme que les agents de la propagande en Italie, sont des étrangers qu'on emploie à justifier la perpétuité de l'intervention étrangère. « Nous apprenons de Vienne que la question de la réorganisation des Principautés danubiennes paraît devoir occuper des mois. Les points préliminaires les plus importants et les plus difficiles n'ont pas encore été abordés. » (*Morning-Chronicle.*)

Berlin, samedi 21 juin. — « Le Danemark et les Etats-Unis ont conclu un arrangement provisoire relativement au péage du Sund, jusqu'au 14 juin 1857. Le *Sundzoll* sera perçu jusqu'à cette époque comme par le passé. Ce résultat est dû à la médiation russe. » — Havas.

#### CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Samedi, deux bateaux chargés de fer descendaient la Loire. Arrivés à la hauteur de La Chapelle, les marinières voulurent gagner la rive gauche, malheureusement ils s'y prirent trop tard. Quoique au milieu du fleuve, engagés dans le courant qui se précipite par la brèche, les bateaux furent entraînés avec la rapidité de l'éclair et allèrent se jeter sur un banc de sable près la gare. Dans le trajet de 5 à 600 mètres, les marinières ont essayé, mais en vain, de s'arrêter avec les ancres.

M<sup>me</sup> la marquise de Brézé, douairière, en ce moment auprès de M<sup>sr</sup> l'Evêque de Moulins, vient de faire parvenir à M. le Curé de Saint-Pierre une

temment de ses souffrances. Cependant, sa première parole fut une parole d'indulgence.

— Oh! Monsieur, je vous en supplie, laissez cette pauvre femme, il faut qu'elle ait perdu la raison, car je ne lui ai pas fait de mal, et je voulais faire du bien à son enfant.

— Plût à Dieu que je fusse folle, dit amèrement celle que désignait Andrée, je ne souffrirais pas tant.

— C'est étrange, mon Dieu, mais que vous ai-je fait, pauvre femme, demanda la jeune fille éperdue.

— Elle le demande! dit, avec un ricanement qui offensa l'oreille, la mère de la petite mendicante.

M. Sardon s'interposa.

C'est assez, dit-il sévèrement, c'est trop, et je pourrais bien être d'accord avec M. de Rollebois pour mettre ordre à ce qui se passe.

En disant ces mots, M. Sardon fit signe à son cocher d'avancer, tandis que la petite au bouquet de violettes entraînait sa mère. Quelques instants après, la famille Sardon reprénait le chemin de la rue Castiglione, au grand trot. La malheureuse femme, cause de cette esclandre inexplicable, s'en alla tristement de son côté, avec son enfant en larmes, dans la direction de Montmartre.

Durant le trajet, M. de Rollebois se montra pensif. Il s'ingéniait à trouver l'explication de l'étrange épisode de la promenade; mais il sentait trop bien la délicatesse

somme de cinq cents francs en faveur des malheureux inondés de la vallée.

Pour que notre département n'ait pas à souffrir dans la répartition future des secours, cette somme sera versée à la caisse de M. le Receveur particulier de Saumur.

**SOUSCRIPTION EN FAVEUR DES INONDÉS.**

6<sup>e</sup> Liste.

RECETTE PARTICULIÈRE.

Commune de Brigné (Divers habitants),	168 f. 50
Le Conseil municipal de Martigné,	100
M. le Percepteur de Saumur,	30
— Allonnes,	20
— Brézé,	10
— Coron,	15
— Doué,	20
— Gennes,	40
— Louresse,	15
— Martigné,	20
— Montreuil,	10
— Montsoreau,	20
— Le Puy,	10
— Saint-Lambert,	20
— Trémont,	10
— Varennes,	10
— Vihiers,	40
— Distré,	50
M <sup>me</sup> Linacier,	100

SOUS-PRÉFECTURE.

M. Laborde,	5
M. Roland,	1
<i>Les détenus de la Maison d'arrêt :</i>	
B.... Urbain,	1
Doitteau,	» 50
L.... André,	» 10
Perdereau,	1
Paul,	» 50
Carré,	» 25
Phèdre,	» 50
Huard,	» 50
G.... Pierre,	1
<i>BUREAU DE L'Echo Saumurois.</i>	
M. Thourayne, propriétaire à Saumur,	25
M. Jean-Baptiste Allain,	20
M. Menier, confiseur-distillateur,	10

M. Jean-Marie Muterse, auteur d'un savant ouvrage de chimie inédit, nous autorise à en publier les passages suivants. Chacun appréciera, dans les circonstances présentes, le désintéressement de l'auteur. Les inondés trouveront dans cet extrait :

1<sup>o</sup> Les moyens d'assainissement de l'air dans les maisons et dans les champs ;

2<sup>o</sup> Le moyen de neutraliser les miasmes pestilentiels qui se dégagent de la terre dans le labourage qui suivra l'exondation.

..... De tous les réactifs connus et expérimentés comme neutralisateurs des gaz de la fermentation putride, le plus facile à obtenir, le moins cher sans contredit, le plus sûr, le plus efficace, le plus exempt d'inconvénients quelconques, le plus avantageux comme base d'engrais avec les matières putrescibles, c'est le chlorhydrate de chaux, additionné de quelques centièmes de coaltar. Loin de

donner lieu comme les sulfates, qui fixent aussi eux les émanations ammoniacales, à des produits sulfurés fort désagréables, le chlorhydrate de chaux empêche, au contraire, la sulfuration gazeuse par son chlore comme par sa chaux, point important pour la santé publique, et la préservation d'une foule d'objets d'art, d'industrie et d'ameublement qui sont si endommagés par les émanations sulfureuses.

..... Evidemment la manière la plus simple de l'obtenir est de faire réagir le chlorhydrate de chaux sur les matières en fermentation ammoniacale.

Le coaltar a pour but, comme la pratique l'a démontré dans l'usage de divers procédés désinfectants, de neutraliser certains miasmes organiques indéfinis, que n'atteignent point les réactifs minéraux acides ou alcalins.

Le chlorhydrate de chaux, ainsi que son succédané, le mélange de chaux et de sel marin, outre ses avantages intrinsèques, a celui de pouvoir être obtenu aisément et à bas prix. En effet, le chlorhydrate de chaux est un déchet, en quantités considérables, à Marseille, par exemple, où les fabriques de soude, n'ayant pas tout l'emploi de leur acide chlorhydrique, le font absorber par des roches calcaires, pour satisfaire aux exigences de leur voisinage. D'un autre côté, partout ailleurs où cet acide trouve son emploi, on se procurera le succédané, mélange de chaux et de sel marin, à conditions encore plus commodes, car partout on peut avoir de la chaux, et le sel marin sera fourni en quantités illimitées et à bas prix, par les marais salants de l'Ouest et la Méditerranée et les inépuisables sources salifères de l'Est et des Basses-Pyrénées. Ce mélange, qu'on peut faire dans la pratique courante avec 2/5 en poids de chaux et 3/5 de sel, et même avec du carbonate de chaux pulvérisé et de la marne très-calcaire et du sel, à quantités égales de calcaire et de sel, sera aussi facile que peu dispendieux (car la douane ne taxera pas cet usage du sel), comme chacun peut s'en faire une idée par le bas prix de ses éléments. Il n'en faudra que 4 à 5 centièmes du poids des matières putrescibles, supposées sèches. La pratique apprendra promptement à apprécier la quantité d'eau, approximative au moins, contenue dans les matières humides, ou plus ou moins liquides.

..... Une autre propriété fort précieuse du chlorhydrate de chaux coaltaré, et non moins bien de son succédané, est d'être le meilleur et le plus innocent des moyens de chaulage des grains et graines, de manière que les comices agricoles et peut-être l'administration trouveront probablement convenable d'en prescrire l'emploi, de préférence aux dangereuses préparations cuivreuses et arsénicales. Outre le chlore et la chaux, son coaltar est très-connu comme fort efficace contre les parasites animés de la végétation. L'emploi du chlorhydrate de chaux a lieu, comme chacun peut s'en faire aisément l'idée, savoir à l'état sec et pulvérisé pour les substances liquides à désinfecter, et délayé pour les matières solides ou plus ou moins fermes, et dans la proportion de quelques centièmes seulement du poids des matières à traiter supposées sèches.

..... La fermentation des végétaux avec excès d'eau paraît donner lieu à certains produits, peu

définissables encore, dont le caractère serait une combinaison d'acides organiques et de sulfhydrate d'ammoniaque, et l'effet sur la santé de déterminer des fièvres épidémiques et d'une nature grave. Sans doute certaines phases de la putréfaction paludéenne favorise singulièrement la pullulation d'insectes sans nombre, ailés, surtout des *cousins*, dont les ravages sur l'organisation animale sont énormes et fort connus du vulgaire; mais il faut avouer, que la prédisposition malade prouvée par la viciation de l'air respirable des contrées paludéennes, doit extraordinairement aggraver l'effet des piqures de ces parasites. Au surplus le moyen que nous proposons à l'expérimentation des intéressés et à l'administration combat aussi bien, à peu près, les insectes que les gaz des marais.

(La suite au prochain numéro.)

Pour la chronique locale et les faits divers : P. GODET.

BULLETTIN FINANCIER.

Du 11 au 18 juin.

Depuis le commencement du mois, la Bourse semble être sous le charme de quelque mauvaise influence; la liquidation des chemins de fer a été difficile, laborieuse, et a permis de constater encore une fois la cherté, sinon la rareté de l'argent. Les acheteurs ont été écrasés sous le poids de reports très-élevés, et ont eu à déplorer d'assez fortes exécutions.

Cependant la place commence à se dégager et à respirer plus librement. Nous pensons que la baisse touche à son terme. On sent que le cours de 71 fr. sur la rente offre une grande résistance à la baisse. Malgré les défaillances de la spéculation, ce cours n'a pu être décroché depuis huit jours, et il a constamment attiré les capitaux. Ainsi, le plus bas cours de clôture de cette semaine a été 71 1/2 à terme. Au comptant on a touché 70 7/8, mais pour reprendre énergiquement au-dessus de 71 fr.

Ainsi des chemins. Ils ont baissé de plus de 100 francs pour la plupart sur les cours élevés du mois dernier, et les capitalistes qui sont bien aises d'entrer à bas prix dans ces valeurs commencent à montrer de l'empressement. Aussi bien les cours actuels offrent des revenus de 6 à 7 pour cent sur les principales lignes exploitées.

D'un autre côté, l'exemple des fonds anglais dont la hausse fait chaque jour des progrès est de nature à encourager notre marché et relever le moral de nos spéculateurs; le 3 pour 100 consolidé se tient de 94 1/2 à 94 3/4, ce qui établit un écart de près de 20 0/0 sur le 3 0/0 français, et détermine des arbitrages en faveur de notre rente.

Les derniers cours des chemins à la Bourse d'aujourd'hui sont les suivants : Orléans, 1,563; Nord, 1,410, Est ancien, 937 50; Est nouveau, 850; Lyon, 1,470; Méditerranée, 1,675; Midi, 760; Ouest, 925; Grand-Central, 645; Genève; chemin Autrichien, 885; Victor-Emmanuel, 642 50.

La Banque de France est calme à 4,050; le Crédit mobilier est faible de 1,740 à 1,730; le Comptoir d'escompte se tient à 695, et le Crédit foncier à 690.

La Caisse générale des chemins de fer est ferme à 600 francs. Cette compagnie vient de rendre un service signalé à la Bourse, lors de la dernière liquidation, en mettant une somme de 15 millions à la disposition de MM. les membres de la Chambre syndicale des agents de change, pour être employés en reports.

On recherche de 155 à 157 50 les actions de la Caisse centrale de l'industrie. Cette Société, dont les opérations ont pris beaucoup d'extension dans ces derniers temps, vient d'ouvrir dans ses bureaux une souscription aux actions du Crédit mobilier des Etats-Sardes, qui se négocient avec prime à la Bourse de Turin. Les Banques de Gènes et de Turin ont pris sous leur patronage cette institution qui est appelée à vivifier le crédit dans les Etats-Sardes, en l'appliquant principalement à seconder les entreprises maritimes.

Les Omnibus de Londres sont toujours recherchés à Londres et sur d'autres marchés étrangers avec une forte prime.

Les Septèmes se négocient toujours aux environs de 100 fr. sur le marché industriel. On souscrit avec empressement à la compagnie métallurgique des Trois-Bassins, dont les garanties sont appréciées du public.

La compagnie de la nouvelle tannerie française commence à être connue et estimée. On parle aussi beaucoup de la société qui vient de se former pour exploiter la nouvelle invention du gaz extrait de l'huile, et dont les procédés offrent de grands avantages sur ceux connus jusqu'à ce jour.

J. PARADIS.  
(Correspondance générale de l'Industrie.)

Marché de Saumur du 21 Juin.

Froment (hec. de 77 k.)	54 15	Graine de luzerne.	—
2 <sup>e</sup> qualité, de 74 k.	52 80	— de colza	—
Seigle	22 —	— de lin	23 —
Orge	15 20	Amandes en coques	—
Avoine (entrée)	8 70	(l'hectolitre)	—
Fèves	19 60	— cassées (30 k)	70 —
Pois blancs	52 —	Vin rouge des Cot.,	—
— rouges	52 —	compris le fût	—
— verts	—	1 <sup>er</sup> choix 1855	120 —
Cire jaune (30 kil)	160 —	2 <sup>e</sup>	100 —
Huile de noix ordin.	80 —	3 <sup>e</sup>	90 —
— de chenevis	50 —	— de Chinon	140 —
— de lin	55 —	— de Bourgueil	120 —
Paille hors barrière	—	Vin blanc des Cot.,	—
Foin 1855. id	—	1 <sup>er</sup> qualité 1855	100 —
Luzeerne	—	2 <sup>e</sup>	70 —
Graine de trèfle	—	3 <sup>e</sup>	55 —

BOURSE DU 20 JUIN.

3 p. 0/0 baisse 30 cent.	— Fermé à 70 50
4 1/2 p. 0/0 baisse 25 cent.	— Fermé à 92 75.

BOURSE DU 21 JUIN.

3 p. 0/0 hausse 35 cent	— Fermé à 70 65.
4 1/2 p. 0/0 hausse 25 cent.	— Fermé à 95.

P. GODET, propriétaire - gérant.

du sujet pour en parler le premier. Andrée était dans un état d'abattement facile à concevoir, et sans comprendre le sens de l'insulte; elle sentait vaguement qu'elle n'était pas gratuite. M<sup>me</sup> Sardon était tout entière occupée de sa pupille; mais son mari, après avoir scruté toutes les physionomies, crut nécessaire de parler :

— C'est incroyable! mais voilà pourtant à quoi les ressemblances vous exposent, dit-il avec l'accent de la conviction.

— Une ressemblance? fit M. de Rollebois avec curiosité.

— Andrée se taisait.

— Que voulez-vous que ce soit? reprit M. Sardon.

— En effet, Mademoiselle ne peut connaître cette femme.

— Il est certain que c'est la première fois que je la vois, affirma Andrée, en semblant d'ailleurs suivre plutôt le cours d'une supposition que cautionner son tuteur. Cependant...

La réticence frappa M. Sardon.

Cependant?... répéta-t-il, en appuyant sur la répétition, et en examinant la physionomie de sa pupille.

— Il me paraît extraordinaire que l'erreur ou la ressemblance puisse aller à ce point.

— Pourquoi? fit naïvement le tuteur, car alors il faudrait trouver une hypothèse soutenable. Or, vous n'avez jamais vu cette femme.

Andrée se tut, mais elle cherchait au-delà de la donnée circonscrite émise par M. Sardon.

M. de Rollebois, auquel suffisait ce commentaire, parla d'autre chose. On rentra à la maison.

Le dîner et la soirée se ressentirent de l'impression causée par l'incident, mais il semblait que tout fût oublié.

Il n'en était rien; Andrée se souvenait. Toute la nuit sa tête enfanta des hypothèses qui ne résistaient pas à la réflexion. Elle qui n'avait jamais recueilli que des sourires et des bénédictions, elle qui accomplissait pieusement une œuvre charitable, se trouver blessée dans celui de ses sentiments qu'elle croyait invulnérable! Il y avait donc là-dessous un mystère, car elle n'admettait ni l'erreur, ni la ressemblance dont son tuteur avait paru se payer.

(La suite au prochain numéro.)

Etude de M<sup>e</sup> BODIN, avoué à Saumur.

### DEMANDE EN SÉPARATION DE BIENS.

Par suite d'une ordonnance, en date du vingt-juin mil huit cent cinquante-six, enregistré, et suivant exploit du sieur Guérin, huissier à Saumur, en date du vingt-un du même mois, enregistré,

Il appert que dame Joséphine Sigonneau, épouse du sieur Louis Marolleau, marchand de vinaigre, demeurant ville de Saumur,

A formé contre son mari une demande en séparation de biens, et qu'elle a constitué pour occuper sur cette demande M<sup>e</sup> Bodin, avoué près le Tribunal civil de Saumur, y demeurant.

Saumur, le vingt-trois juin mil huit cent cinquante-six.

Pour extrait conforme.

(377) Signé : BODIN.

### MAISON A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine 1856,

Située au centre de la rue Royale, n<sup>o</sup> , occupée présentement par M. Volant, composée comme suit :

Rez-de-chaussée : un grand magasin ouvrant sur la rue Royale, dans lequel on pourrait faire une arrière-boutique ou chambre à coucher ; un grand salon avec cheminée de marbre ; au 1<sup>er</sup> étage, deux grandes chambres à cheminée de marbre, cabinet à côté, croisée à balcon sur la rue Royale ; au 2<sup>me</sup> étage, une chambre avec cheminée, ouvrant sur la rue ; une autre chambre derrière servant de cuisine, grenier au-dessus, cave, buanderie, latrines, cour avec issue à la rivière de la Loire.

S'adresser à M. A. PIERRE, propriétaire, ou à M<sup>e</sup> DION, notaire à Saumur. (234)

M. SIMON, huissier à Saumur, demande un premier CLERC. (352)

Saumur, P. GODET, imprimeur.

### A VENDRE

UNE JOLIE PETITE ORANGERIE, composée d'une vingtaine d'arbres, Et une belle collection de CAMÉLIAS. Chez M. LESAGE, au Pont-Fouchard.

### AVIS AUX DAMES.

CORSETS INDÉCOUSABLES, BRVETÉS, S. G. D. G.

Dépôt à Saumur, chez M. BALZEAU-PLISSON, coiffeur. (369)

M. LECOMTE, charcutier, rue de la Tonnelle, désire faire UN APPRENTI. (367)

On demande, pour la Saint-Jean prochaine, un domestique jardinier, pour aller dans une maison bourgeoise peu loin de Saumur.

On désirerait qu'il sût lire et écrire, qu'il eût travaillé de son état depuis plusieurs années et surtout qu'il eût passé l'âge de la conscription.

S'adresser au bureau du journal.

### A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

Une MAISON, toute parquetée, située rue de Bordeaux.

S'adresser à M. COUTARD, rue de la Grise. (313)

Tribunal civil de Baugé.

### BELLE PROPRIÉTÉ DU BIGNON,

Située commune de Jarzé,

A VENDRE

Par licitation.

Mise à prix 80,000 francs.

Adjudication en l'étude de M<sup>e</sup> GAZEAU, notaire à Jarzé, arrondissement de Baugé, le 11 juillet 1856, à midi.

Cette propriété, dans un ensemble parfait, est située à 1 kilomètre du bourg de Jarzé, sur le bord de la route de grande communication de Beaufort à Sablé, à 26 kilomètres d'Angers, 10 kilomètres de Baugé et 18 kilomètres de La Flèche.

Elle se compose :

D'une maison de maître, belles prairies et bois de réserves ;

De la métairie du Bignon et de la ferme de La Touchardière ;

Superficie totale 69 hectares 58 arcs 50 centiares.

Elle pourra être divisée en 2 lots

S'adresser, pour tous renseignements, soit à M<sup>es</sup> SAUDEUR et LANGLOIS, avoués à Baugé, soit à M<sup>e</sup> GAZEAU, dépositaire du cahier des charges. (371)

### SERVICE DE SAUMUR AU MANS

En 8 heures.

Départ de Saumur, à 6 heures du matin.

Départ du Mans, à 6 id. id.

Autre Service.

Départ de Saumur, à 6 heures du soir.

Départ du Mans, à 6 id. id.

Ces deux services correspondent avec les départs du chemin de fer pour Paris.

Bureau à Saumur, chez M<sup>me</sup> Duchamp.

— au Mans, à l'hôtel du Dauphin, place des Halles. (379)

### HYGIÈNE, PRODUCTION SANITAIRE.

### VINAIGRE ORIENTAL, ED. PINAUD,

N<sup>o</sup> 298, rue Saint-Martin, à Paris.

PRIX DU FLACON : 1 F. 50 C.

Délicieux cosmétique pour la toilette, supérieur aux produits du même genre et très-recherché par son parfum sanitaire et rafraîchissant, très en usage dans les pays ORIENTAUX, où les soins hygiéniques sont très-pratiqués. — Dépôt à Saumur, chez M. Eugène Pissot, rue Saint-Jean. (271)

### BAINS DE MER DE SAINT-MALO.

Plage magnifique aux portes de la ville, casino, bals et concerts, régates, courses plates et steeple-chase, vie peu chère, logements et hôtels confortables.

Découverte incomparable par sa vertu.

### EAU TONIQUE

### PARACHUTE DES CHEVEUX

De CHALMIN, chimiste.

Cette composition est infaillible pour arrêter promptement la chute des cheveux ; elle en empêche la décoloration, nettoie parfaitement le cuir chevelu, détruit les matières grasses et pellicules blanchâtres ; ses propriétés régénératrices favorisent la production de nouveaux cheveux, les fait épaisir et les rend souples et brillants, et empêche le blanchiment ; GARANTIE. — Prix du flacon 3 francs.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Saumur, chez M. Eugène Pissot, et chez M. BALZEAU, parfumeurs, rue St-Jean. PRIX DU POT : 5 FR. (292)

### GRANDE BAISSÉ DE PRIX OFFERTE AUX DAMES

# LA FRANCE ÉLÉGANTE

(Journal des Salons et des Modes parisiennes. — Directrice : M<sup>me</sup> la comtesse DASH)

Voulant faire profiter ses abonnés des avantages de la nouvelle loi qui réduit de moitié les droits de poste sur les publications périodiques, ne coûte plus, pour Paris, que 15 fr. par an ; six mois 8 fr. ; trois mois 5 fr. ; et pour les départements, la Corse et l'Algérie, que 18 fr. par an ; 10 fr. pour six mois ; 6 fr. pour trois mois ; ce qui ne l'empêche pas de conserver sa supériorité de rédaction et de paraître toujours trois fois par mois, soit 36 fois par an, avec trente gravures de modes coloriées, quinze planches de dessins de broderies par M. Mille, notre premier dessinateur en ce genre, quinze planches de patrons de grandeur naturelle pour robes chapeaux, manteaux, vêtements d'enfants, lingerie, etc., environ quarante morceaux de musique pour chant et piano, et une multitude de dessins et modèles pour travaux de dames, en tapisserie, filet, crochet, tricot, etc.

Tous les journaux de modes ne paraissant qu'une fois par mois coûtent 10, 12 et 14 fr. par an.

Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> de chaque mois, au gré du souscripteur. — Bureaux à Paris, 30, rue des Jeûneurs. — Envoyer franco un bon sur la poste à l'ordre du Directeur ou s'adresser aux libraires et aux messageries.

Pour la BELGIQUE, on reçoit les abonnements au même prix que pour la France, à l'Office de publicité, 39, rue Montagne-de-la-Cour, à Bruxelles.

## DEUX JOURNAUX POUR LE PRIX D'UN SEUL.

Toute personne qui s'abonne au JOURNAL AMUSANT (Journal pour rire) reçoit gratis et franc de port, pendant toute la durée de son abonnement, le MUSÉE FRANÇAIS-ANGLAIS, journal d'illustrations.

Le succès du Journal pour rire est connu de tout le monde ; on sait que cette feuille amusante est dessinée par les plus habiles caricaturistes de Paris, et qu'elle est écrite par les auteurs du Musée Philipon et de toutes les publications comiques qui sont sorties en si grand nombre de l'ancienne maison Aubert. Quant au journal le MUSÉE FRANÇAIS ANGLAIS, chacun se souvient de toutes les grandes et belles gravures qu'il a publiées pendant la guerre de Crimée. Pour 17 fr., on reçoit les deux journaux pendant un an ; — pour 10 fr., on les reçoit pendant 6 mois ; — pour 5 fr., on les reçoit pendant 3 mois.

Si l'on fait remonter son abonnement d'un an au 1<sup>er</sup> janvier 1856, — moyennant 3 fr. de plus (en tout 20 fr.), on reçoit tous les numéros du MUSÉE FRANÇAIS-ANGLAIS parus pendant l'année 1855, et l'on possède ainsi cette Collection complète, car le Musée FRANÇAIS-ANGLAIS a paru le 1<sup>er</sup> samedi de janvier 1855.

— Adresser un bon de poste au directeur, M. PHILIPON fils, rue Bergère, 20, à Paris.

Vu pour légalisation de la signature ci-contre.

En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,